

REPUBLIQUE DU DAHOMEY

PORTO-NOVO, le 16 NOVEMBRE 1962

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

(//) E C R E T

Cabinet du Président

N° 489 /PR/CAB

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

SOMMAIRE : Nomination d'un  
Secrétaire d'Etat auprès  
de la Présidence de la Répu-  
blique, chargé des Affaires  
Africaines et Malgaches

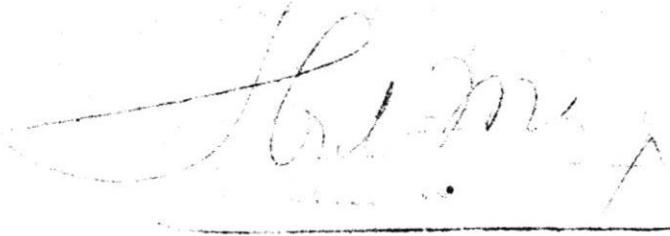
VU la loi n° 60-36 du 26 Novembre 1960, portant Constitution de la Républi-  
que du Dahomey ;

VU le décret n° 488 PR/CAB du 15 Novembre 1962, portant création d'un Se-  
crétariat d'Etat auprès de la Présidence de la République, chargé des  
Affaires Africaines et Malgaches ;

D E C R E T E :

ARTICLE 1ER.- M. Dominique APLOGAN, médecin africain principal, est nommé  
Secrétaire d'Etat auprès de la Présidence de la République, chargé des  
Affaires Africaines et Malgaches.

ARTICLE 2.- Le présent décret sera enregistré, publié et communiqué partout  
où besoin sera.-

  
H. M A G A ..

AMPLIATIONS :

JORD - 15 PR - 2 SEAAM - MFT - 2 Solde

2 CF - Trésor - Intéressé

Ministres 11- RADIO- INFO- ADR